

France-Fresnes: Washing and dry-cleaning services

OJ S 110/2014 11/06/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: EPSNF

Postal address: 1 allée des Thuyas

Town: Fresnes Cedex

Postal code: 94832

Country: France

Contact person: Maghnia Dilmi

For the attention of: M. Henri Gibon, directeur adjoint hospitalier

E-mail: maghnia.dilmi@epsnf.fr

Telephone: +33 149847117

Fax: +33 149739808

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://www.achat-hopital.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.achat-hopital.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Santé

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Blanchissage du linge pour le compte de l'Epsnf.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Établissement public de santé national de Fresnes : 1 allée des Thuyas, 94832 Fresnes Cedex.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Ce marché a pour objet : l'enlèvement, le transport, le tri, le comptage, le lavage, le séchage, le repassage, le conditionnement, l'emballage et la livraison sous 24 heures du linge pour le compte de l'établissement Public de Santé National de Fresnes

II.1.6. CPV code(s)

98310000 Washing and dry-cleaning services, 39518000 Hospital linen

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La quantité prévisionnelle de linge à traiter est de 50 000 kg à 80 000 kg environ par an, hors option.

Option : la quantité prévisionnelle du linge des patients à traiter est de 1 500 kg à 2 000 kg environ par an

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le candidat devra déterminer les conditions de traitement du linge des patients de l'établissement public de santé national de fresnes. Les patients admis à l'e.p.s.n.f. Sont des personnes placées sous-main de justice et pour des raisons de confidentialité ce linge ne portera aucune identification nominative quant à l'identité du patient.

La quantité prévisionnelle du linge des patients à traiter est de 1 500 kg à 2 000 kg environ par an.

Les prestations doivent être effectuées dans les 24 heures

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1.

Deposits and guarantees required

Le ou les prestataires seront dispensés du versement de la retenue de garantie. Le titulaire est dispensé de la constitution d'un cautionnement

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'exécution du marché sera financée par le budget de l'epsnf et sera régie par le titre IV de la première partie du code des marchés publics.

Le paiement s'effectue selon les règles de la Comptabilité Publique, dans les conditions prévues à l'article 11 du Cahier des Clauses Administratives Générales.

Conformément à l'article 98 du Code des Marchés Publics, le paiement est régi par les dispositions du décret no 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la mise en oeuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

Le délai maximum de paiement est de 50 jours.

Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux appliqué est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le groupement de candidats est autorisé : dans ce cas, le Dc2 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété. Les actes d'engagement et les annexes financières devront être soit co-signés par l'ensemble des entreprises groupées, soit signés par le mandataire seul dès lors qu'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Dans les deux formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dans l'acte d'engagement.

Chaque membre du groupement doit fournir les documents listés à l'article 7.1.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter, pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membres d'un ou plusieurs groupements

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Produire un extrait du kbis [datant de moins de trois (3) mois à la date d'envoi de la candidature]. Imprimé dc1 ou équivalent à fournir en cas de groupement uniquement ; Imprimé Dc2 ou équivalent ; Dc4 en cas de sous-traitance.

Ces formulaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'économie, des Finances et de l'industrie : <http://www.finances.gouv.fr/minefi/publique/publique4/index.htm>.

Autres documents nécessaires à l'appréciation des capacités des candidats :

Une copie du dernier arrêté préfectoral d'agrément, avec une attestation sur l'honneur précisant qu'aucune modification n'est intervenue entre temps.

Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises.

Mention des prestations réservées à une profession particulière : références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables, indication des noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché.

Tout document remis doit comporter la dénomination sociale exacte et complète telle qu'elle

figure dans le Kbis, à l'exclusion des appellations abrégées et commerciales.
Une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément au Cahier des Clauses Particulières.
Si le signataire des pièces de ce marché n'est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au nom du signataire est nécessaire

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Fournir la photocopie de l'état annuel en N des certificats reçus (ou imprimé Noti2) délivré au 31/12 de l'année 2013 par le Trésorier Payeur Général. Cette photocopie devra être certifiée conforme par le candidat. Pour les candidats établis dans un état autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article 46.ii du Code des Marchés Publics. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:
Les moyens matériels et humains dont dispose l'entreprise pour exécuter le marché.
Liste de prestations similaires effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. 1-prix du kilogramme de linge traité. Weighting 55
2. 2-qualité du dossier technique. Weighting 45

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

- IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**
14-004
- IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**
- IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**
- IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**
29.7.2014 - 16:00
- IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**
- IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**
French.
- IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**
Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)
- IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

+La visite est individuelle et doit avoir lieu au plus tard le vendredi 11.7.2014 à 16:00. Elle est fortement recommandée compte tenue de la spécificité de l'e.p.s.n.f.

Il convient au candidat de prendre note des obligations afin de pouvoir pénétrer à l'epsnf : il faut prévenir 72h à l'avance et fournir la photocopie de la carte d'identité de la personne qui se déplacera sur le site.

Les modalités de la visite seront à déterminer en prenant contact avec la personne responsable des visites.

Mme Maghnia Dilmi

Cellule marchés-publics - eco-finances

Tél. +33 149847176 - fax +33 149739808

@ : maghnia.dilmi@epsnf.fr ou marches-publics@epsnf.fr

ou

Mme Elisabeth Colas

Cadre supérieure de pôle qualité - gestion des Risques

Tel. +33 149847117 (Poste 6703 / 6004)

@ : elisabeth.colas@epsnf.fr

Aucune réponse orale ne sera apportée aux questions des candidats.

Un relevé, comprenant l'ensemble des questions posées par les candidats et les réponses apportées par l'hôpital, sera transmis à l'ensemble des candidats qui auront ainsi les mêmes éléments en leur possession afin de constituer leur offre.

Les questions écrites des candidats devront donc parvenir à la Cellule des Marchés Publics Eco. Finances au plus tard le mercredi 16.7.2014.

La réponse de l'hôpital sera transmise aux candidats le mardi 22.7.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun
Postal address: 43 rue du Général de Gaulle, CP 8630
Town: Melun
Postal code: 77008
Telephone: +33 160566630
Fax: +33 160566610
Internet address: <http://tamelun.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: 1)référé précontractuel :
Jusqu'à la signature du contrat, un référé précontractuel peut être introduit auprès du Tribunal administratif de MELUN en application des articles L. 551-1 et s. Et R.551-1 et s. Du C.J.A.
L'auteur du recours est tenu de notifier son recours directement au pouvoir adjudicateur en même temps et selon les mêmes modalités que le dépôt de son recours au tribunal.
Un délai de 16 jours sera respecté par l'epsnf entre la notification du rejet des candidatures ou des offres et la notification du marché à l'attributaire. Ce délai est réduit à au moins 11 jours en cas de transmission électronique.
2) référé contractuel :
Un référé contractuel peut être introduit contre le contrat dans le délai d'un mois suivant la publication de l'avis d'attribution du marché au joue, boamp et profil acheteur, auprès du Tribunal administratif de MELUN en application des articles L.551-13 et s. Et R551-7 et s. Du C.J.A. Le délai de recours est porté à six mois suivant la signature du contrat en l'absence d'une telle publication.
3) recours de pleine juridiction :
Un recours de pleine juridiction peut être exercé contre le contrat auprès du tribunal administratif de MELUN dans le délai de deux mois suivant une publicité adéquate de la conclusion du contrat

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.6.2014